



**FONDATION
COLLÈGE DE
MONTRÉAL**

**Bourse d'études supérieures
Perras, Cholette & Cholette
2016-2017**

La Bourse d'études supérieures Perras, Cholette & Cholette a été créée suite à un legs de deux Anciens du Collège, Jean-Paul 1933 et Claude Cholette, 1940 ainsi que l'épouse de ce dernier Colette Perras. Elle est destinée aux Anciens et Anciennes du Collège de Montréal qui poursuivent des études universitaires aux cycles supérieurs (maîtrise, doctorat et postdoctorat, sauf exception).

Elle vise à récompenser ceux* qui excellent et se démarquent dans les domaines **musical, scientifique** ou **médical** et à les aider à poursuivre leurs études. Cette bourse annuelle est de 10 000 \$.

Critères d'admissibilité :

- Être inscrit à temps plein dans une institution d'enseignement universitaire (maîtrise, doctorat et postdoctorat, sauf exception) ou équivalent, au Canada ou à l'étranger (exemple : conservatoire, etc.) ;
- Avoir un excellent dossier académique ;
- Avoir terminé au moins deux (2) années d'études, ou sa 5^e secondaire, au Collège de Montréal.

Échéancier et dates importantes :

- Le candidat doit faire parvenir un dossier de candidature complet à l'attention du **Comité de sélection de la Bourse Perras, Cholette & Cholette**, par courriel à fondation@college-montreal.qc.ca, au plus tard le 31 décembre 2016. Une confirmation électronique sera envoyée comme accusé de réception de la candidature.
- Le boursier recevra confirmation de l'octroi de la bourse au plus tard le 30 avril 2017.
- La bourse sera officiellement remise lors de la collation des grades du Collège de Montréal.

* Dans ce document, le masculin est utilisé à titre épique.

Documents requis :

- Pour que la candidature soit complète, le dossier doit inclure et être envoyé en document PDF :
 - Le dossier de candidature dûment rempli ;
 - Les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires;
- Trois (3) **Rapports d'évaluation** de répondants du milieu académique (professeur, directeur de thèse, etc.) transmis via courriel par le répondant.

Veillez noter que :

- Les dossiers incomplets ne seront pas considérés ;
- Le Comité de sélection se réserve le droit de ne pas octroyer de bourse.

Pour informations supplémentaires, contactez la Fondation Collège de Montréal, par téléphone au **514-933-7397**, poste **247**, ou par courriel à fondation@college-montreal.qc.ca